



MUNICIPALITÉ DE
WEEDON

*Oser se
réinventer!*

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, Daniel Le Pape, directeur général/secrétaire-trésorier, de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal le 3 décembre 2018 à 19h30 au bureau municipal, 520, 2^e Avenue à Weedon.

Au cours de cette séance, le Conseil devra statuer sur les demandes de dérogations suivantes ;

1. Adresse de la demande: 180, 6^{ème} avenue :
Demande pour autoriser l'implantation en marge avant du bâtiment principal, soit permettre une distance de 7.26 mètres au lieu de 10 mètres prévu au règlement de zonage 238 de la municipalité de Weedon Centre;

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Weedon, ce 02^e jour du mois de novembre 2018

Daniel Le Pape
Directeur général/secrétaire-trésorier